

## TRAVAIL EN HAUTEUR

Monter – Démonteur – Utiliser un échafaudage roulant  
Selon la R457

---

<u>Durée</u>	1 journée – 7 heures
<u>Objectifs</u>	Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant Réaliser la vérification à la mise en service et la vérification journalière d'un échafaudage roulant Utiliser un échafaudage roulant en sécurité
<u>Public</u>	Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant
<u>Pré-requis</u>	Aptitude médicale à la pratique des travaux en hauteur Lire, comprendre et s'exprimer en Français
<u>Nombre de participants</u>	limité à 8

### PROGRAMME

#### Vérification

Comprendre la notice du fabricant du matériel utilisé  
Citer les différents types de matériel et expliquer leur fonction  
Vérifier que le matériel prévu est adapté :  
Au travail à effectuer  
Aux contraintes du site

Effectuer l'examen de l'état de conservation  
Consigner le résultat de ses vérifications  
Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses  
Apprécier la qualité et la résistance du support  
Effectuer l'examen de montage et d'installation ; vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant  
Effectuer la vérification journalière  
Connaître et faire connaître les consignes de sécurité

#### Monter / Démonteur :

Faire toutes opérations décrites pour le vérificateur et maîtriser les opérations de montage, déplacement et démontage en sécurité de l'échafaudage roulant suivant la notice du fabricant

## Utilisation

Comprendre la notice du fabricant

Vérifier que le matériel prévu est adapté au travail à effectuer et aux contraintes du site

Effectuer la vérification journalière

Connaître et faire connaître les consignes de sécurité

Respecter les règles suivantes :

Contrôler visuellement l'état de conservation du matériel

Maîtriser les opérations de déplacement et de stabilisation

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage

Respecter les limites de charges

Maintenir l'échafaudage en sécurité

Proscrire l'utilisation de façon dangereuse

Tenir compte de la co-activité sur les chantiers

Signaler les situations dangereuses

## Méthodes & moyens pédagogiques

Animateur

habilité à assurer des formations selon la recommandation R457

Modalité

présentiel

Moyens pédagogiques

Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique  
Dans le cas d'une formation dans les locaux de l'entreprise, le client devra impérativement fournir les documents :  
La notice d'utilisation  
Le contrat d'entretien  
La visite générale périodique à jour (-3 mois)

Méthode pédagogique

alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques

Support pédagogique

Mémo format illustré

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation tout au long de la formation :  
Evaluer les savoir et les savoir-faire par des mises en situation

Sanction

Avis sur l'aptitude à monter et vérifier un échafaudage.  
Attestation de compétences basée sur le référentiel (cf. programme).

**Page suivante : la préconisation des vérifications réglementaires selon la R457**

## → Annexe 3 : Vérifications réglementaires

Les vérifications réglementaires (prévues dans l'arrêté du 21 Décembre 2004) sont déclinées de la façon suivante :

### Une vérification avant mise en service sur chaque site d'installation :

- lors de la première utilisation,
- en cas de démontage suivi d'un remontage de l'échafaudage,
- à la suite de la modification des conditions d'utilisation, des conditions atmosphériques ou d'environnement susceptibles d'affecter la sécurité d'utilisation de l'échafaudage,
- à la suite d'une interruption d'utilisation d'au moins un mois.

Elle comporte un examen d'adéquation, un examen de montage et d'installation ainsi qu'un examen de l'état de conservation. La traçabilité de cette vérification sera formalisée sur le registre de sécurité de l'établissement.

Un exemple de grille d'examen d'adéquation est donné en annexe 4.

Un exemple de grille d'examen de montage est donné en annexe 6.

### Une vérification journalière

Elle comporte un examen de l'état de conservation.

La traçabilité de cette vérification est formalisée par une feuille disposée sur la trappe d'accès dont la forme peut être celle de l'annexe 3bis.

### Une vérification trimestrielle

La portée de cette vérification dans le cas d'un échafaudage roulant étant comparable à la vérification journalière, on formalise sur le registre de sécurité de l'établissement la vérification réalisée a minima une fois tous les 3 mois.

Un exemple de grille d'examen de l'état de conservation est donné en annexe 5.

*Nota bene : Ces vérifications ne peuvent être conduites que par du personnel titulaire d'une attestation de compétence délivrée par le chef d'établissement portant la mention « Vérificateur et Utilisateur ».*